

Propos de la mairie des Roseaux

La Mairie des Roseaux présente ses compliments à toute l'équipe du PNUD et aux participants venus des différents secteurs d'activités qui ont participé, avec attention et intérêt, aux ateliers tenus en vue de l'élaboration du plan de relèvement post Mathieu.

Tous les dommages causés par le cyclone Mathieu ont été bien cernés et répertoriés méthodiquement par secteur. La cartographie multirisques réalisée sur la commune des Roseaux, le plan de réduction des risques et le document de synthèse basé sur la problématique environnementale, sociale et économique de la commune des Roseaux dont disposera cette mairie constitueront des véritables outils de consultation à l'usage des cadres techniques, des propriétaires fonciers, des ministères concernés, des organisations non gouvernementales et des autorités locales en vue d'une exploitation éclairée et rationnelle de l'espace foncier dans le respect des normes parasismiques et para cycloniques.

Ces réalisations permettront d'avoir une parfaite connaissance du milieu pour l'application des mesures appropriées.

Jean Richard
Maire des Roseaux

Participants au Plan de Relèvement Commune des Roseaux

Auguste	Jean Tibrierre	Mairie Roseaux
Josil	Wany	Mairie Roseaux
Noel	Manassé	Mairie Roseaux
Jean Louis	Fenel	Gimaproux
Guerrier	Jean Remy	Mairie Roseaux
Mira	Moise	Mairie Roseaux
Dory	Dimitry	Mairie Roseaux
Dimanche	Marie Jose	Mairie Roseaux
Pierre	Jean Raymond	CCPC
Noel	Cedras	Eglise Roseaux
Tham	Esnel	Mairie Roseaux
Jean	Jean Kensley	CPC/SC
Etienne	Isaac	Mairie Roseaux
Nevil	Windo	GIRMAP
Aly	Marie Gregoire	Mairie Roseaux
Louis Jean	Pierre Widner	CCPC
Jean	Geravel	Conseiller
Julien	Jean Marckonel	Mairie Roseaux
Moise	Guimy	PNH
Olin	Jean Richard	Mairie Roseaux
Alerte	Frantz Guillaume	IHSI
Francois	Jean Romain	Mairie Roseaux
Saint Sauveur	Andre Marie	Mairie Roseaux
Louis	Pierre Mary	Mairie Roseaux
Alexis	Clerius	Mairie Beaumont
Larose	Kenson	HELP
Leone	Marie Flore Kensie	Mairie Roseaux

CADRE D'INTERVENTION ET METHODOLOGIE

Le plan de relèvement communal est un outil d'aide à la prise de décision à destination des gestionnaires du territoire, ceci afin de formuler une réponse cohérente adressant les nombreux dommages causés par le cyclone Mathieu qui a frappé Haïti au début du mois d'octobre 2016. Ce support technique est élaboré à partir du Plan de Réduction des Risques (PRR) avec l'appui technique du PNUD, sur des fonds d'ECHO et de DFID. Cette cartographie identifiant les zones propices à l'urbanisation sert de base aux autorités locales, aux élus et cadres techniques communaux, afin de diriger les efforts du relèvement en fonction des enjeux et priorités qu'ils ont eux-mêmes identifiés, sur un mode participatif, avec la société civile, le secteur privé, les organisations non gouvernementales locales et internationales. Les orientations définies peuvent évoluer en fonction des interventions humanitaires en cours qui, parfois, couvrent les premiers axes prioritaires identifiés dans la stratégie de relèvement (ex : aide aux déplacés hébergés dans des bâtiments publics reconvertis en structures d'accueil temporaires).

Chaque proposition pour le « relèvement » doit faire l'objet d'études de faisabilité approfondies notamment pour les infrastructures et les ouvrages de mitigation (ex : relevés topographiques, prospections géophysiques et/ou géotechniques, etc.). En ce sens, la cartographie multirisque réalisée sur le territoire de la Commune des Roseaux (incluant le risque sismique, de submersion marine/tsunami, d'inondation, de glissement de terrain, de chute de blocs, d'affaissement/effondrement etc.) permet d'orienter les interventions en fonction des menaces identifiées et du risque encouru par la population, ceci dans l'objectif d'optimiser les fonds dédiés au relèvement ainsi que l'expertise technique déployée.

Ce plan est pensé comme une première étape vers l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD) définissant une vision de l'aménagement du territoire sur le long terme. La Commune des Roseaux possède doré et déjà des études techniques (cartographie multirisque, carte des enjeux, Plan de Réduction des Risques etc.) qui constituent une assise à l'élaboration d'un plan couvrant l'ensemble des domaines relatifs au développement territorial aussi bien pour le volet social, économique que structurel, ceci en lien avec le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) qui fixe les objectifs du pays à l'horizon 2030.

Le plan de relèvement est axé sur trois principaux secteurs:

- **Logement** (y compris la problématique des déplacés et des abris temporaires) ;
- **Infrastructures et services de base** (transport, eau, drainage, gestion des déchets, électricité, équipements scolaires, de santé, etc.) ;
- **Economie** (secteur pêche, agricole, artisanat, touristique, commercial, etc.) ;

Certains aspects tels que l'environnement ou la question foncière ont été abordés de manière transversale sur les trois secteurs. Le plan se compose, dans un premier temps, d'un diagnostic des dégâts causés par le cyclone et plus largement d'un état des lieux de la « situation » du secteur avant le désastre. Cet exercice a permis d'identifier les zones les plus vulnérables, souvent celles cartographiées comme inconstructibles (Plan de Réduction des Risques). Au regard des principaux défis identifiés, des options de « relèvement » sur le court, moyen et long termes sont élaborées sur la base du zonage des risques, localisant les espaces propices à l'urbanisation (peu exposés aux risques sismique, inondation, submersion marine, etc.) ainsi que les espaces modérément exposés sur lesquels des mesures de mitigation doivent être initiées.

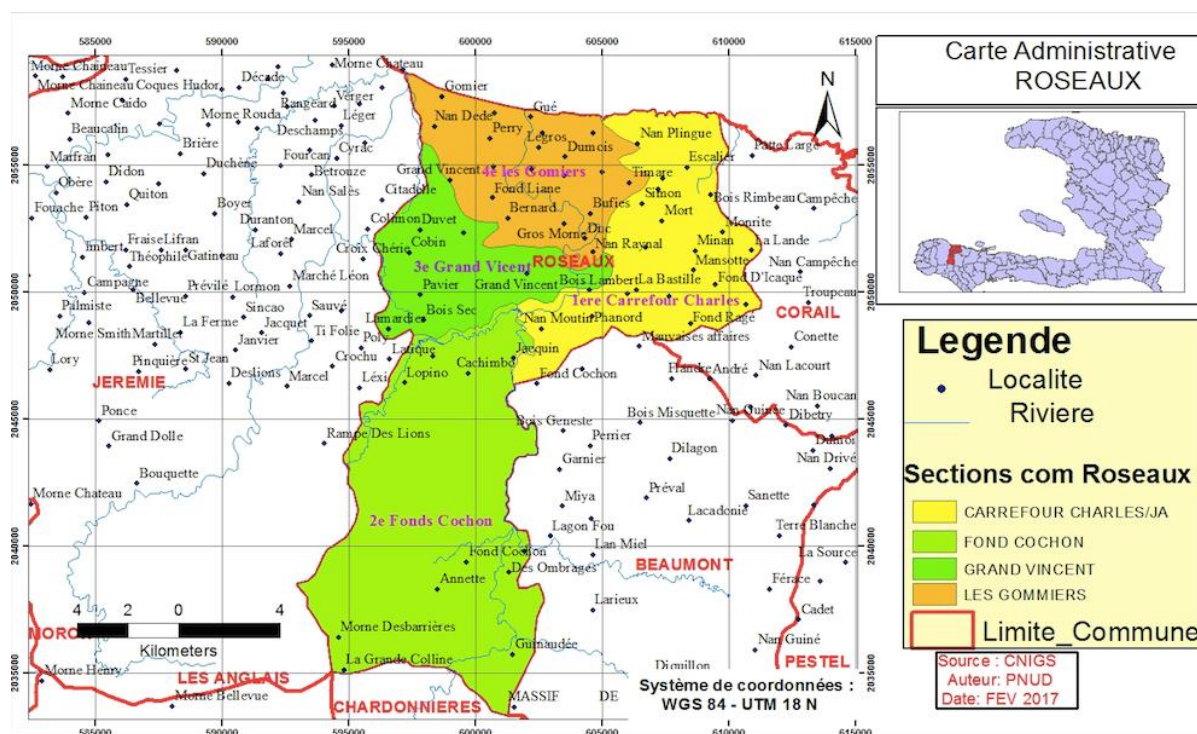
Par ailleurs, des orientations pour l'opérationnalisation des options définies sont proposées, basées sur le cadre légal et procédural en vigueur ainsi que des propositions de mécanismes de gouvernance. Une synthèse du plan de prélèvement représentant les axes priorités d'intervention vient clore le document.

Actions intersectorielles < 6 mois
focalisées sur l'assistance humanitaire en appui aux déplacés et sinistrés

Actions intersectorielles 6-12 mois
destinées à la relance et à la réhabilitation prioritaire des secteurs
Transition humanitaire / développement

Actions >12 mois
inscrites idéalement dans le cadre d'un PCD

Localisation de la Commune des Roseaux



Profil démographique de la Commune des Roseaux

UNITÉ GÉOGRAPHIQUE	TOTAL	FEMMES	> 18 ans	MÉNAGES	SUPERFICIE EN KM2	DENSITÉ
Commune des Roseaux TOTAL	34,122	16,023	20,524	8,436	216.81	157
Ville des Roseaux	1,891	934	1,000	372	2.17	871
Sections Rurales	32,231	15,089	19,524	8,064	214.64	150
DETAILS						
1re Section Carrefour Charles ou Jacqui	6,867	3,215	4,159	1,590	51.63	133
2e Section Fond Cochon ou Lopineau	11,249	5,266	6,815	3,128	93.98	120
3e Section Grand Vincent	8,021	3,755	4,859	1,986	28.62	280
4e Section Les Gommiers	1,891	934	1,000	372	2.17	871
4e Section Les Gommiers	6,094	2,853	3,691	1,360	40.41	151

Source : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) 2012

I. SECTEUR LOGEMENT

DIAGNOSTIC

Le cyclone Mathieu qui a frappé la Commune des Roseaux a causé de lourds dégâts avec des pertes humaines recensées par la Mairie de l'ordre de 106 morts (dont 84 uniquement pour la section de Fond-Cochon), de 35 disparus et de 380 blessés. Le secteur du logement a été largement touché. L'inventaire réalisé par l'équipe communale fait état de :

- 8833 maisons détruites (80%)
- 4877 maisons fortement endommagées (15%)
- 1625 faiblement endommagées (5%)

Si l'ensemble du territoire communal a été frappé, deux sections sur quatre ont été particulièrement touchées : Fond-Cochon (deuxième section) en raison de son exposition aux vents violents et Gommiers (quatrième section) en raison de sa proximité avec la mer et la rivière. Plusieurs bâtiments ont servi d'abris temporaires lors de l'évacuation réalisée conjointement par la Commune et la Direction de la Protection Civile (DPC) :

Inventaire non exhaustif des abris temporaires

Sections / zones	Abris provisoires
Centre-Ville	Ecole Bon Pasteur des Roseaux Ecole Nouvelle des Roseaux Dispensaire des Roseaux
4^{ème} section	Ecole Nouvelle des Gommiers Ecole Bon Samaritain Ecole Méthodiste d'Haïti Crep de Guillote Jacquet (challitte) Eglise Méthodiste de Bernard Eglise Catholique de Lise
3^{ème} section	Ecole Nouvelle de Grand Vincent Eglise Saint Martin Grand Vincent Eglise Catholique de Ti Pourcine Ecole Crep de Masse-en-bas Eglise Catholique de Joseph Eglise Protestante de Sabain

2^{ème} section	Ancienne maison de Pourcine (direction) les grottes Dispensaire de Golbotine Ecole Crep de Golbotine Ecole Méthodiste de Golbotine Maison projet de Golbotine Dispensaire de l'opineau Ecole Nouvelle de l'opineau
1^{ère} section	Les grottes de Jacquin Ecole Nouvelle de Jacquin Eglise Catholique de Fond-Bayard Ecole Nouvelle de Carrefour Tima Eglise Méthodiste de Bois Neuf Marlore Crep de Carrefour Charles Dispensaire de Carrefour Charles

De nombreux propriétaires de maisons ont accueilli des déplacés et sinistrés dans leurs logements ou leurs jardins notamment pour les première et deuxième sections. Désormais, ces sites n'hébergent plus de déplacés provisoires. La majorité des déplacés a récupéré sa parcelle et essaye de rebâtir, à la mesure de leurs moyens financiers, leur logement perdu. Quelques organisations nationales et internationales ont fourni des prélatés et des tôles mais en quantité insuffisante au regard des nombreux besoins.

Le site de Gommiers : abris temporaires sur site exposé (embouchure rivière – mer)



Le principal obstacle à la reconstruction des logements est les capacités financières réduites des ménages qui, pour la grande majorité, a perdu ses sources de revenus durant le cyclone (cultures agricoles, outils de pêche, commerce etc.). Par ailleurs l'augmentation des prix des matériaux de construction constitue une entrave majeure à la réparation et à la construction des habitations.

Exemple de l'inflation des prix des matériaux de construction depuis le cyclone

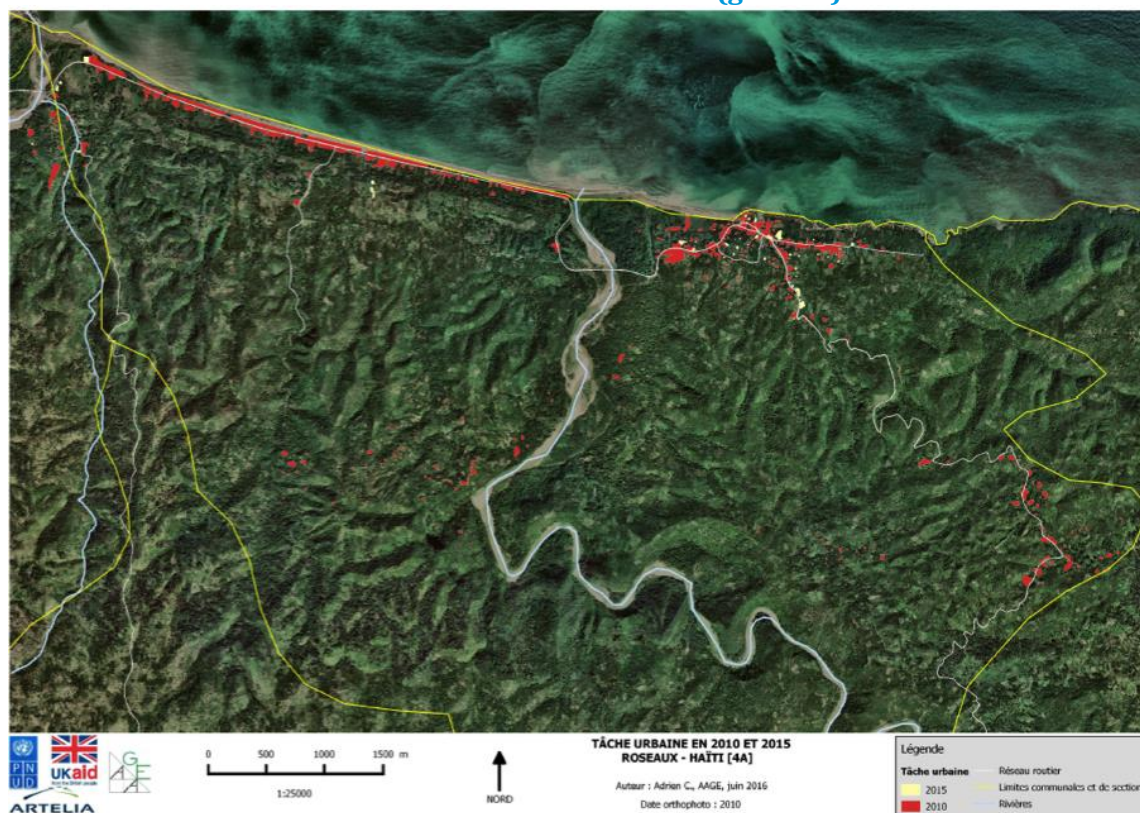
Matériel de construction	Prix avant le cyclone (HTG)	Prix après le cyclone (HTG)
Ciment	400	550
Tôle	225	350
Bois (2x4)	400	700
Fer (1/2)	400	450
Fer (3/8)	100	250
Fer (1/4)	65	80
Fil à ligature (livre)	30	40
Sable	4000	6000
Gravier	4000	6000
Clou (8, 10, 12 livres)	50, 50, 50	60, 60, 60

Afin de déterminer les grandes périodes de constructions des bâtiments, une carte d'évolution de la tâche urbaine a été établie sur la base d'analyses sur le terrain sur les supports suivants :

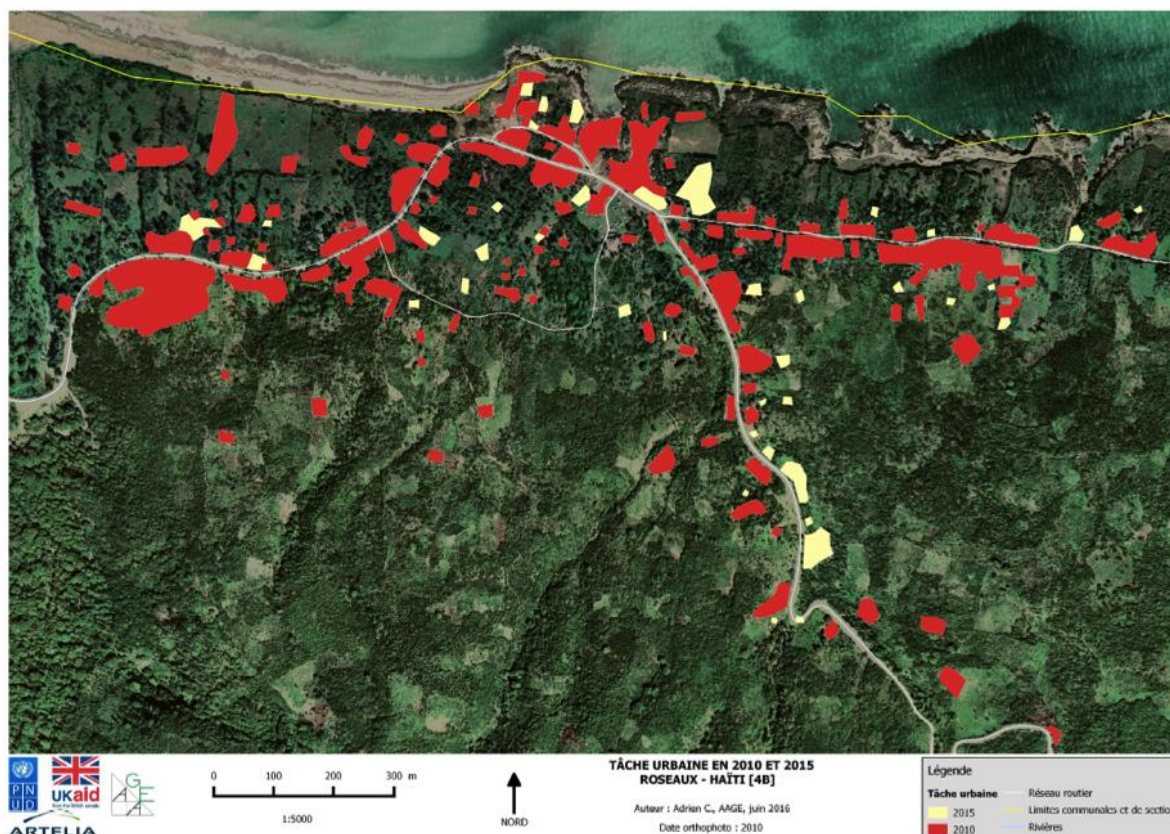
- Orthophoto de 2010
- Carte Google Earth 2015

L'étude de la tâche urbaine a été réalisée sur un périmètre de 5 à 7 km autour du centre bourg. Une cartographie au 1/5 000^{ème} est réalisée sur le centre bourg. Ce document montre clairement que, la population de la Commune des Roseaux se concentre sur la frange du littoral et sur le « bourg » (4^{ème} section de Gommiers). La répartition du reste de la population est plus diffuse dans les sections communales rurales.

Evolution de la tâche urbaine (général)



Evolution de la tâche urbaine (détail, zone du centre-ville)

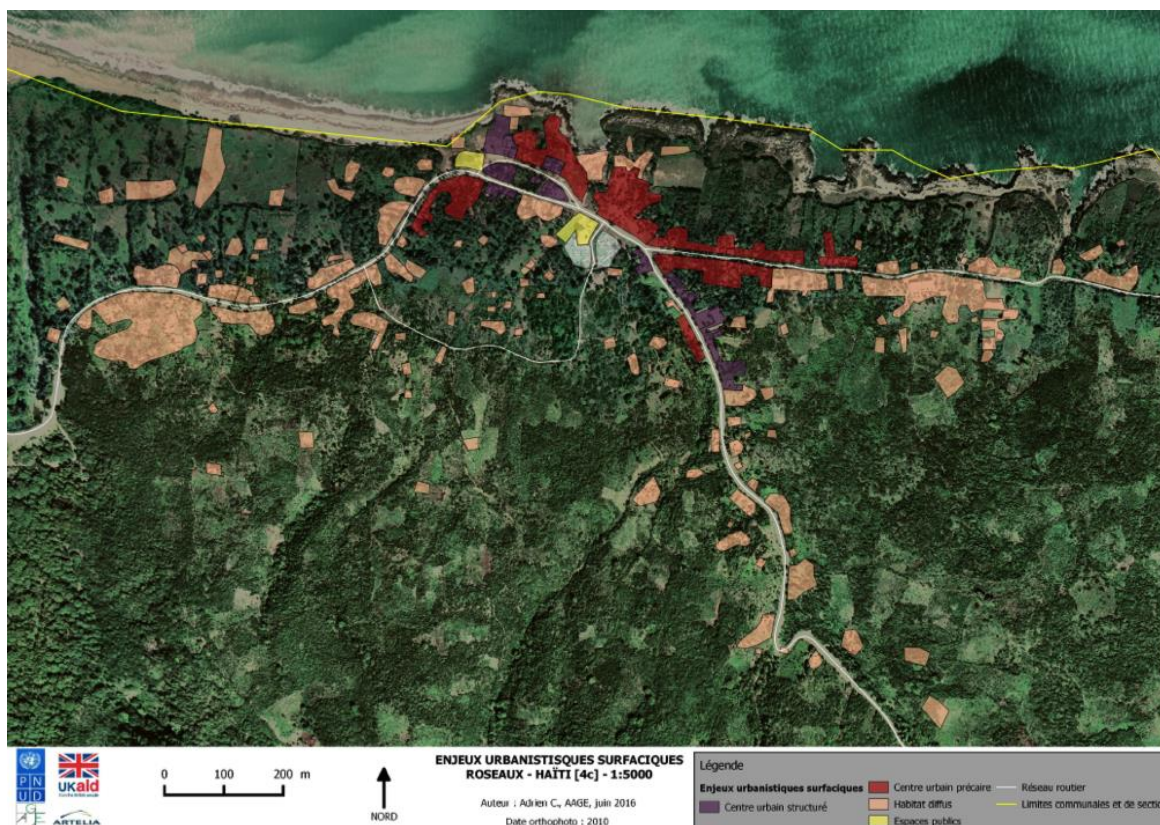


La majorité des infrastructures et des services est concentrée dans le « bourg » de la Commune, le long de la route nationale (police, mairie, tribunal de Paix etc.). L'habitat y est majoritairement précaire et diffus avec quelques commerces et restaurants. L'analyse de nombreux documents (études, inventaire cartographique, photographies aériennes), la rencontre avec les élus et les visites de terrain ainsi que l'importance du développement de nouvelles zones urbaines en zones à forts aléas conduisent à la classification de l'utilisation des sols spécifique aux territoires à forts enjeux urbanistiques. Cette approche permet de déterminer, pour les zones urbaines, des unités homogènes en termes de morphologie, de typologie, de densité, de datation du bâti et, surtout, du mode d'organisation et d'accessibilité aux réseaux viaires pour les « bourgs ». La classification des enjeux surfaciques comprend :

- Centre Urbain Structuré (CUS) cœur historique et faubourg présentant une continuité bâtie et mixité d'usage
- Centre urbain précaire (CUP)
- Extension urbaine linéaire (EUL)
- Habitat diffus (HD)
- Zone d'activité (ZA)
- Espace public (EP)
- Dents creuses + enclaves (DC + ENC).

La carte suivante montre la décomposition des enjeux urbanistiques sur la commune des Roseaux

Enjeux urbanistiques



Le croisement de la cartographie multirisque et de la carte des « enjeux urbanistiques » aboutit à un Plan de Réduction des Risques en zones urbaines (PRRNU) qui localise les zones inconstructibles (rouge), constructibles sous réserve de travaux de mitigation (orange) et des zones urbanisables sous réserves de respecter des règlements et normes de construction (vert).

Le PRRNU a pour objet de délimiter les zones directement exposées aux risques et d'autres zones non directement exposées mais où certaines occupations ou utilisations du sol pourraient aggraver les risques ou en provoquer de nouveaux. Au regard de ces priorités les objectifs du PRRNU visent à :

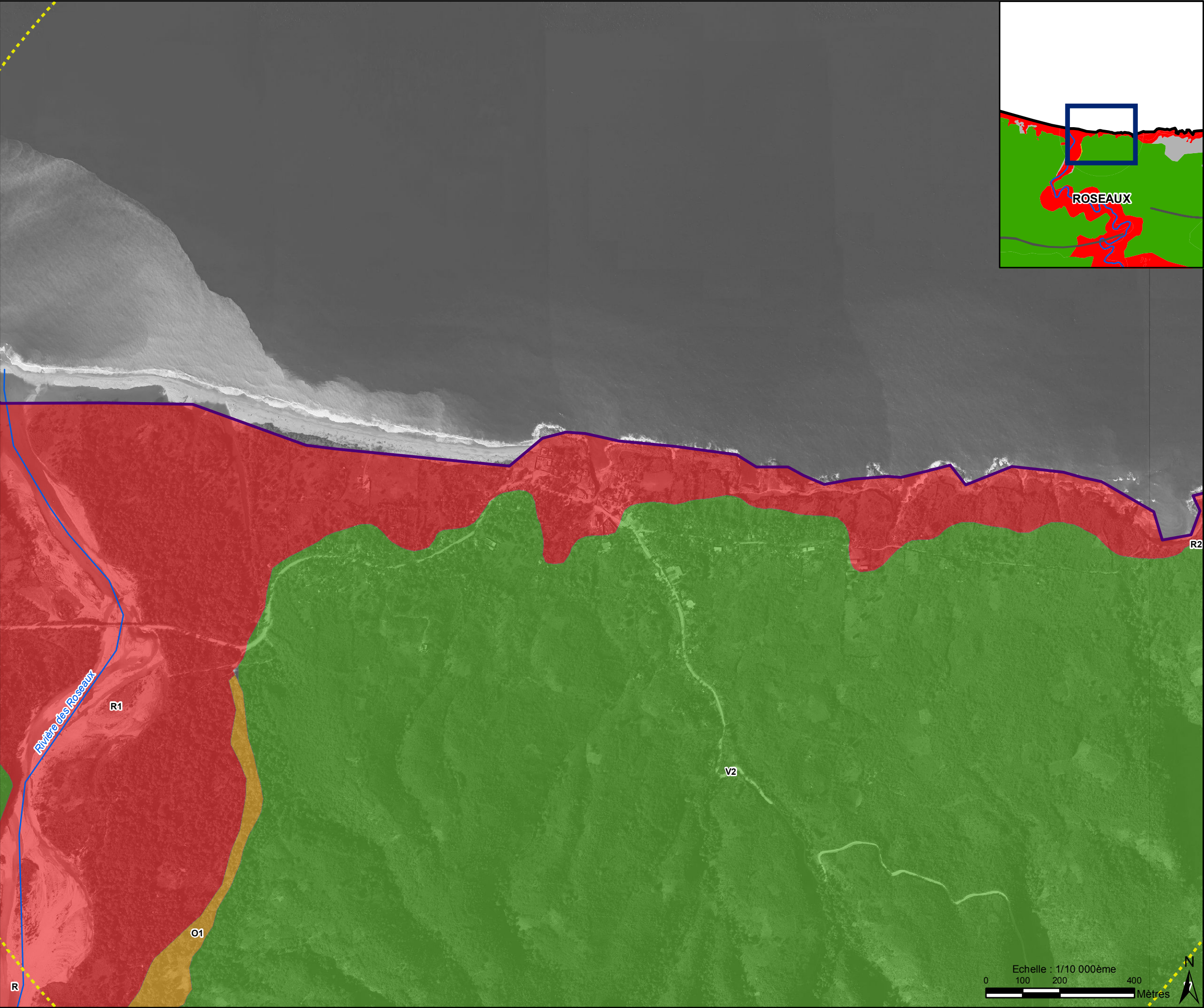
- Assurer la sécurité des personnes en interdisant les implantations humaines dans les zones les plus dangereuses où la sécurité des personnes ne peut être garantie ;
- Ne pas augmenter les enjeux exposés, en limitant strictement l'urbanisation et l'accroissement de la vulnérabilité dans les zones soumises aux différents aléas ;
- Diminuer les dommages potentiels en réduisant la vulnérabilité des biens et des activités dans les zones exposées et en aidant à la gestion de crise ;
- Préserver les capacités d'écoulement et les champs d'expansion des crues pour ne pas aggraver les risques dans les zones situées en amont et en aval ;
- Eviter tout endiguement ou remblaiement nouveau qui ne serait pas justifié par la protection de lieux fortement urbanisés ;

- Sauvegarder l'équilibre des milieux dépendant des petites crues et la qualité des paysages souvent remarquables du fait de la proximité de l'eau et du caractère encore naturel de l'environnement ;

En fonction des enjeux présents, le PRRNU définit sur ce territoire des règles de bon usage du sol ainsi qu'une carte de zonage. Ainsi, le PRRNU, à travers le zonage et les règles de bon usage du sol, organise les projets d'installations nouvelles et les projets d'aménagement des constructions existantes en prescrivant des règles d'urbanisme, de construction ou d'exploitation. Le zonage et les règles de bon usage du sol distinguent schématiquement trois types de zones :

- **Les zones rouges où le risque est jugé fort à très fort.** Dans ces zones, le principe général est l'interdiction. Les objectifs sont :
 - L'interdiction de toutes constructions nouvelles
 - L'amélioration de la sécurité des personnes et la non-augmentation de la population exposée
 - La réduction de la vulnérabilité des constructions et des aménagements existants par des prescriptions de travaux très strictes
- **Les zones vertes où le risque est plus modéré.** Les principes sont :
 - Réglementer la construction
 - Viser la réduction du risque par une diminution significative de la vulnérabilité des biens et des personnes
- **Des zones jaunes ou orange** où le risque est présent mais sur lesquelles des aménagements lourds sont réalisables pour réduire ce risque. Sur ces zones, et après réalisation des aménagements, l'urbanisation sous condition devient possible. Le tableau suivant présente le zonage de base proposé :

Aléas	Mesures de prévention	Espaces non urbanisés	Espaces urbanisés	
			Non protégés par une parade ou mitigation et/ou parade inefficace	Protégés par une parade (efficace et surveillée) ou mitigation
Aléa fort	Difficiles techniquement ou très coûteuses	Inconstructible	Inconstructible	Inconstructible sauf exception stricte
Aléa moyen	Coûteuses généralement à maîtrise d'ouvrage collective	Inconstructible	Inconstructible (exceptionnellement constructible sous conditions après mise en œuvre de mesures de protection collectives)	Constructible sous conditions de réalisations d'ouvrages de protection et de leur entretien
Aléa faible	Coût modéré, généralement à maîtrise d'ouvrage individuelle	Constructible sous conditions de prise en compte de mesures de prévention. Inconstructible en cas de danger humains	Constructible sous conditions de prise en compte de mesures de prévention individuelle	Constructible sous conditions d'entretien des ouvrages de protection





République d'Haïti



CARTE INFORMATIVE DES RISQUES SUR LE DÉPARTEMENT DE LA GRANDE ANSE

CARTE DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

COMMUNE DES ROSEAUX

Limite communale

Cours d'eau principaux

Zone urbaines

Zones réglementaires

Constructibles mais soumises à recommandations : zones vertes «V» de contrainte faible. (Zones concernées par au moins un aléa faible, autre que sismique, ruissellement et vent)

Inconstructibles : zones rouges «R» de contrainte forte ou d'interdiction. (Zones concernées par au moins un aléa fort à très fort, autre que sismique, ruissellement et vent)

Constructibles mais soumises à prescriptions : zones oranges «O» de contrainte moyenne à forte. (Zones concernées par au moins un aléa moyen, autre que sismique, ruissellement et vent)

Constructibles mais soumises à recommandations : zones Grises «G» de contrainte faible.(Zones concernées par les aléas sismique, ruissellement et vent de différents degrés)

Zone de faille active inconstructible

Aléas	Mesures de prévention	Espaces non urbanisés	Espaces urbanisés	
			Non protégés par une parade ou mitigation et/ou parade inefficace	Protégés par une parade (efficace et surveillée) ou mitigation
Aléa très fort	Impossible techniquement	Inconstructible		
Aléa fort	Difficiles techniquement ou très coûteuses	Inconstructible		Inconstructible sauf exception stricte
Aléa moyen	Coûteuses généralement à maîtrise d'ouvrage collective	Inconstructible	Inconstructible (exceptionnellement constructible sous conditions après mise en œuvre de mesures de protection collectives)	Constructible sous conditions de réalisations d'ouvrages de protection et de leur entretien
Aléa faible	Coût modéré, généralement à maîtrise d'ouvrage individuelle	Constructible sous conditions de prise en compte de mesures de prévention. Inconstructible en cas de danger humains	Constructible sous conditions de prise en compte de mesures de prévention individuelle	Constructible sous conditions d'entretien des ouvrages de protection

Règlement	Phénomène(s) principal(aux)	Code Alea	Autre phénomènes
ZONES ROUGES			
R1	Inondations (aléas fort et très fort) Submersion marine (toutes classes)	*I3* - *I4* - S*	Chute de blocs, effondrements et glissements (toutes classes)
R2	Glissement de terrain (aléa fort)	G3*	Chute de blocs (<=2), effondrement(=1) et inondation (<=2)
R3	Effondrement (aléa fort)	F3	-
R4	Chute de blocs (aléa fort)	B3	
ZONES ORANGES			
O1	Inondations (aléa moyen)	*I2*	Glissements (<=2)
O2	Glissement de terrain (aléa moyen)	*G2*	Inondations (=1), chute de blocs (=1)
O3	Effondrement (aléa moyen)	F2	-
O4	Chute de blocs (aléa moyen)	B2*	Glissements (<=2), inondations (=1), effondrements (<=2)
ZONES VERTES			
V1	Inondations (aléa faible) et glissements de terrain (aléa faible)	I1 - G1I1	-
V2	Glissement de terrain (aléa faible)	G1	-
V3	Effondrement (aléa faible)	F1	-
V4	Chute de blocs (faible)	B1*	Glissement de terrain (=1)



P
N
U



UKaid
from the British people



Echelle : 1/10 000ème

0 100 200 400 Mètres



OPTIONS

Actions court terme (< 6 mois)	Localisation des zones habitées les plus vulnérables - Identification par la Commune des zones les plus vulnérables (population encourant un danger avéré au regard des risques) où les actions de l'aide doivent être menées en priorité : habitations précaires aux Gommiers, Fond-Cochon, Bonne Gens (4^{ÈME} section, Plaine D'eau, 2^{ème} section) Identification des nouvelles zones à urbaniser - Identification de terrains pouvant être urbanisés (situés sur les zones vertes du Plan de Réduction des Risques) : exemples de Haut Gommiers et de la Somache qui sont des terres de l'Etat et que la Commune pourrait affermer sous réserve de clarifier le statut foncier (émettre un procès verbal d'arpentage et un prototype de contrat pour percevoir le loyer) - La Commune peut identifier d'autres terrains sur la base du Plan de Réduction des Risques et de la situation foncière (terrains de la Commune ou de l'Etat) - Réaliser des plans d'aménagement sur les terrains à urbaniser en priorité avec une concertation avec la population concernée Appui technique pour la construction / réparation des logements - Développer une assistance technique pour la construction parasismique et cyclonique sur la base des ingénieurs déjà formés et qui travaillent dans la Commune - Organiser des formations spécifiques à destination des ingénieurs sur l'utilisation des matériaux locaux dans la construction Utilisation des matériaux locaux pour la construction avec un conseil technique approprié - Appui technique sur l'utilisation des matériaux locaux pouvant être utilisés dans la construction / réparation tels que le sable (mer et rivière), le gravier, les roches Recapitaliser les ménages pour favoriser la construction de logements - Orienter les activités de « travail contre argent » sur des interventions liées au logement et à l'urbanisation : assainissement, correction des ravines, aménagement des routes, réaménagement des sources, transport des matériaux de construction Achat groupé des matériaux de construction - Afin de réduire le coût des matériaux, plusieurs familles pourraient acheter, de manière collective, les matériaux de base nécessaires à la construction des logements (ciment, blocs, tôle, bois etc.) avec des tarifs préférentiels
Actions moyen/long terme > 6 mois	Réaliser un Plan Communal de Développement et d'aménagement - Elaborer, après demande auprès du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), un Plan Communal de Développement pour tout le territoire communal avec les orientations et les priorités - Etablir des plans d'urbanisation pour le centre-ville de la Commune ainsi que pour les bourgs urbanisés avec des réserves pour les espaces publics, pour les services, les infrastructures Contrôler la construction Utilisation du Plan de Réduction des Risques et de la cartographie multirisques pour la délivrance de permis pour les nouvelles constructions

	Doter la Commune de moyens techniques et financiers - Fournir du personnel technique à la Commune (sur le long terme) pour faire appliquer le Plan de Réduction des Risques, les plans d'aménagement et d'urbanisation, la délivrance des permis de construire - Renforcer les taxes (taxe sur les marchés publics, affermage sur les terrains de la Commune, sur les camions de sables s'approvisionnant dans la mer etc.) - Après avoir déplacé les habitants de Gommiers sur des espaces constructibles, il conviendra d'aménager les plages pour attirer les touristes et prélever des taxes pour la Commune Sensibilisation et concertation sur les risques et vulnérabilités - Réaliser des séances d'information auprès de la population des 4 sections et du centre-ville sur les risques cartographiés, les mesures à prendre pour la construction et l'évacuation - Initier une concertation avec les habitants résidant sur les zones les plus vulnérables identifiées par le Plan de Réduction des Risques (zones rouges et oranges) - Les autorités doivent interdire les constructions sur les zones à risques et orienter la population sur les zones propices à l'habitation - Utiliser les réserves foncières de la commune pour reloger les familles localisées sur les zones à risques (affermage) Construction d'abris multi usages - Dans chaque sections communales, construction d'un bâtiment sur une zone propice pouvant aussi bien servir d'abri lors d'une évacuation que d'un centre communautaire etc
--	--

SUPPORTS OPERATIONNELS

OUTILS	Outils réglementaires - Loi sur le lotissement (décret 1982) et l'aménagement urbain (loi 1963, décret 2005, 2006 pour aménager les sites de relocalisation) - Déclaration d'utilité publique (loi 1979) - Procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique (loi 1979) - Procédure d'arrêté municipal / communal - Normes du MTPTC sur la construction parasismique et cyclonique - Procédure de délivrance des permis de construire (décret 1982) Outils techniques - Plan de Prévention des Risques, Commune des Roseaux (PNUD, 2016) - Inventaire des dégâts post cyclone, Commune des Roseaux, 2016 - Etude FAO, 2015
GOUVERNANCE	- Doter la Commune de techniciens formés (coordination avec le MICT) - Doter la Commune d'un Plan Communal de Développement (coordination avec le MPCE) - Doter la Commune de matériaux de base pour l'entretien du territoire (camions, tracteurs, pelles, brouettes, pioches etc.) - Coordination avec le MTPTC (normes de construction)

II. SECTEUR INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE BASE

INFRASTRUCTURES ROUTIERES : diagnostic et options

Diagnostic	Etat	Options		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
Route Nationale #7 Tronçon: Carrefour Charles-Pont Rivière Voldrogue	- Au niveau de Corbera: chute de blocs, éboulements - Au niveau de Ti Bambou: buse endommagée - Au niveau de Carrefour Reynald: dalot obstrué	- Curage/ déblayage des dalots obstrués - Curage/ déblayage de la buse endommagée - Curage/ déblayage du dalot endommagé	- Installer des panneaux signalant les dangers - Remplacer la buse en vérifiant les capacités d'écoulement - Réparer le dalot en vérifiant les capacités d'écoulement, si c'est insuffisant, il faut remplacer le dalot	Traitement du versant
1ère Section : Carrefour Charles				
Tronçon: Jacquin-Carrefour Charles	Piste en très mauvais état, chute de blocs	- Nettoyage des routes - Sensibilisation	- Installation de panneaux de signalisation - Amélioration du drainage et entretien régulier	- Traitement des versants - Amélioration du drainage et entretien régulier
Tronçon; Tronçon Fond Bayard-Beaufouin	Piste en mauvais état, inondation	Mise en état des buses et dalots pour améliorer la circulation		Réparer la route
Tronçon: la Somache-Plingué	Piste en mauvais état	- Mettre en état le dalot sur la ravine Guénois - Améliorer le drainage - Entretien régulier		- Réparation de la route - Améliorer le drainage - Entretien régulier
2ème Section: Fonds Cochon				
Tronçon: Bois Sec-Pourcine en passant par Annette	- Route/ piste en mauvais état au niveau de Bois Sec - Chute de blocs à Lapineau	Mettre la route en état pour améliorer la circulation	- Pose de dalots et de buses - Entretien régulier	- Réparation de la route - Traitement des versants - Construction de pont - Entretien régulier
Tronçon: Carrefour Henry – Massanga/Magon	- Piste en mauvais état - Au niveau Plaine d'Eau: inondation	- Mettre la route en état pour améliorer la circulation - Au niveau de Plaine d'Eau: traitement à l'échelle du versant		- Construction de la route - Traitement du versant
3ème Section: Grand Vincent				
Tronçon: Pont Voldrogue-Bois Sec	Route en mauvais état	Mettre la route en état pour améliorer la circulation		Réparation de la route

	• Inondation au niveau de la localité Première Source à Madame Carl	• Au niveau de Première Source: traitement du versant	• Pose de dalots et de buses
Tronçon: Carrefour Saint Martin-Joseph en passant par Cheveau	• Route en mauvaise état, inondée par la ravine Bock	• Mettre la route en état pour améliorer la circulation • Au niveau de Morne Bambou: nettoyage de la route	• Réparation de la route • Traitement des versants
Tronçon: carrefour Bouette-Massamba en passant par Laraque	• Piste en mauvais état, inondée par la ravine Laraque	• Mettre la route en état pour améliorer la circulation • Au niveau de la ravine Bock: canalisation des eaux • Au niveau de la ravine Laraque: drainage des eaux	• Réparation de la route • Traitement des versants • Transformer la piste en route
Tronçon: Morne Bouette-Setry en passant Charles	• Piste en mauvais état au niveau de la Plaine inondable Setry	• Mettre la route en état pour améliorer la circulation • Au niveau de la Ravine Setry: amélioration du drainage	• Transformer la piste en route

4ème Section: Gommiers			
Tronçon: Les Gommiers-Grand Vincent en passant par Jacquet	• Route en mauvais état • Au niveau Source Cadette: inondation de la route • Au niveau de la route de Guillotte: chute de blocs, éboulements	• Mettre la route en état pour améliorer la circulation • Au niveau de Source Cadette: améliorer le drainage • Au niveau de Guillotte: nettoyage de la route, pose de panneaux de signalisation des dangers	• Réparation de la route • Correction de la ravine et des versants
Tronçon: Carrefour Tima-Léger	• Route en très mauvais état	• Mettre en état • Améliorer le drainage	• Réparation de la route • Entretien régulier
Tronçon Bernard- Gros Morne en passant par Lise	• Route/ piste en mauvais état • Au niveau de Gros Morne: chute de blocs	• Mettre la route en état pour améliorer la circulation • Au niveau de Gros-Morne: nettoyage • Améliorer le drainage	• Transformer la piste en route • Traitement des versants • Entretien régulier
Tronçon Carrefour Cadette-Dufour en passant par Chirac	• Route en mauvais état • Au niveau de Dujour: éboulement	• Mettre la route en état pour améliorer la circulation • Au niveau de Dujour: nettoyage • Améliorer le drainage	• Réparation de la route • Entretien régulier • Traitement des versants • Améliorer le drainage
Tronçon: Carrefour Fortuné-Reynald	• Route en mauvais état/ glissement de terrain	• Mettre la route en état pour améliorer la circulation • Améliorer le drainage • Entretien régulier	• Réparation de la route
Section 4 : Centre de Roseaux			

Tronçon La Source-Borne Jean	• Route en mauvais état/ inondable	• Mettre la route en état pour améliorer la circulation • Au niveau de Borne Jean: curage, travaux de correction de la ravine à faire	• Réparation de la route • Gabionnage
Tronçon Morne à Tif-Plingué en passant par la Somache	• Route en mauvais état • La ravine Guenois coupe la route en période de crue	• Mettre la route en état pour améliorer la circulation • Au niveau de Ravine Quenepe: améliorer le drainage • Pose de buse • Au niveau de Ravine Guénois: construction de dalots	• Réparation de la route • Entretien régulier
Tronçon La Source-Nivré en passant par Derrière Rhé	• Route/ piste en mauvais état • La ravine Couleur Négresse coupe la route en période de crue	• Mettre la route en état pour améliorer la circulation • Traitement de la ravine Colère Négresse	• Transformer la piste en route • Mettre en place de pont ou de dalots
Tronçon Place publique-Source/littoral	• Piste/ route en mauvais état	• Mettre la route en état pour améliorer la circulation	• Transformer la piste en route et prolonger la route jusqu'à la Source

SERVICES DE BASE : DIAGNOSTIC ET OPTIONS

DIAGNOSTIC

Zones	Eau	Assainissement	Electricité	Gestion des déchets
Centre-ville	- Présence de sources - Absence de réseaux d'adduction	- Drainage : un seul drain collecteur	- Centrale thermique non fonctionnelle (génératrice usagée, 29 KW, 1 gallon/heure) - Réseau usagé - Utilisation de l'énergie solaire	- Pas de décharge formelle - Fatras jetés dans la mer, enterrés ou brûlés - Site de décharge informel : La Somache inapproprié en raison du caractère urbanisable du site
1^{er} section	Sources non captées : - Dlo Moulin - Ti Source - Dlo Medsin - Trois Feuilles - Nom Citerne - Source César	- Absence de drainage	- Pas de réseau - Utilisation de l'énergie solaire	- Absence de site de décharge - Fatras jetés dans l'environnement immédiat
2nd section	Sources non captées : - Fond Lionne - Ravine Bwa Sek - Nom Sitèm - Grand Source - La Source - Source Mondingue - Nan Sitwon	- Absence de drainage	- Pas de réseau - Utilisation de l'énergie solaire	- Absence de site de décharge - Fatras jetés dans l'environnement immédiat

	- 3 Bari - Kay Nava - Nan Djaka - Source Annette - Nan Zoronj - Nan Palmiste - 3 Bois Pin - Source Terre Rouge - Source Ké Poze - Beny Wé - Dlo Nom Bwa - Nan Ti Source			
3^{ème} section	Sources non captées : - Source Rousseau - Ti Source - Source Platon - Source Renaud - Source Saint Martin - Source Bock - Source Favier	- Absence de drainage	- Pas de réseau - Utilisation de l'énergie solaire	- Absence de site de décharge - Fatras jetés dans l'environnement immédiat
4^{ème} section	Source Jacquet captée Source non captées : - Source Liguis - Source Kay Vico - La Source - Nan Medius	- Absence de drainage	- Pas de réseau - Utilisation de l'énergie solaire	- Absence de site de décharge - Fatras jetés dans l'environnement immédiat

OPTIONS

Actions	Eau	Assainissement	Electricité	Gestion des déchets
Moyen terme	- Système de traitement de l'eau en raison des cas de choléra - Aménagement des sources captées	- Entretien des canaux existants - Nettoyages des axes routiers et des plages	- Centre-ville : Réhabilitation de la centrale thermique Autres sections : - Installation de lampadaires solaires - Généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire notamment dans les zones reculées	- Mise en place de sites de décharges et de collectes formels
Long Terme	- Plan d'aménagement avec le réseau d'adduction de l'eau (captage des sources, réseau DINEPA, construction de kiosques) - Réalisation d'études techniques pour la possibilité de réaliser des forages	- Réaliser un plan d'aménagement avec la composante « assainissement » des eaux grises et des eaux noires - Mise en œuvre du plan	- Réaliser un plan d'aménagement avec la composante « approvisionnement en électricité » - Centre-ville : utilisation de l'énergie solaire en complément de la centrale pour	- Plan d'aménagement avec la composante « gestion des déchets » - Traitement des déchets - Sensibilisation de la population

			alimenter le centre-ville Réaliser une étude pour l'utilisation de l'énergie éolienne - Autres sections : généraliser l'énergie solaire	
--	--	--	---	--

EQUIPEMENTS RECEVANT DU PUBLIC : DIAGNOSTIC ET OPTIONS

Centres de Santé

	Diagnostic	Solutions		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
Centre de Santé Carrefour Charles	• Toiture envolée	• Finir les réparations	• Contrôle de qualité • Fixation de toiture suivant les normes para cycloniques	
Dispensaire Grand Vincent	• Toiture arrachée	• Réparation de la toiture conformément aux normes parasismiques et para cycloniques		
Centre de Santé de Roseaux			• Achèvement du Centre de Santé • Mise en place des équipements • Opérationnalisation du centre de santé	
Dispensaire de Fonds Cochon	Le dispensaire est déjà construit mais il n’y a pas d’équipements et de personnels	• Mise en place des équipements • Opérationnalisation du Dispensaire		
Dispensaire de Gommiers	Inachevé	• Achever la construction du dispensaire • Mise en place des équipements • Opérationnalisation du Dispensaire		

Etablissements scolaires

	Diagnostic	Solutions		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
École Nationale des Roseaux	Toiture totalement endommagée	Réparation de toiture conformément aux normes de construction parasismiques et para cycloniques		
Lycée National des Roseaux	Toiture partiellement endommagée	Réparation de toiture conformément aux normes de construction parasismiques et para cycloniques		
École Nationale des Gommiers	Toiture partiellement endommagée	Réparation de la toiture	Contrôle de conformité, réparation	

École Nationale de Grand Vincent	Toiture partiellement endommagée	Réparation de la toiture	Contrôle de conformité, réparation
Ecole Nationale de Jacquin	Toiture envolée entièrement	Réparation toiture	
Ecole Nationale de Joseph	Totalement détruite		À reconstruire si le bâtiment est situé en zone verte ou orange (PPR)
Ecole Nationale de Massamba	Totalement détruite		À reconstruire si le bâtiment est situé en zone verte ou orange (PPR)
Ecole Nationale de Ti Pousseline	Toiture partiellement endommagée	Recouvrir la toiture avec des bâches	Réparation de toiture conformément aux normes de construction parasismiques et para cycloniques
Ecole Nationale de Pourcine	Détruite	Abris provisoires à construire	A reconstruire, emplacement à définir en fonction du zonage des risques (PPR)
Ecole de Maître Gérard Sarah	Complètement détruite		- Mise en place d'une assurance pour la prise en charge des travaux - Contribution de la commune à la réparation pour le service rendu - Assistance technique de la commune pour une reconstruction conformément aux recommandations des PPR
Ecole Nationale de Lapineau	Toiture partiellement endommagée		Réparation de la toiture conformément aux normes parasismiques et para cycloniques
Ecole Nationale de Golbotine	Bâtiment entièrement détruit		Reconstruire conformément aux recommandations des PPR
Ecole Nationale de Massanga	Toiture entièrement endommagée		Réparation de la toiture conformément aux normes parasismiques et para cycloniques
Ecole Nationale de Donnette	Bâtiment entièrement détruit		Réparation de la toiture conformément aux normes parasismiques et para cycloniques
Ecole Nationale de Lise	Toiture totalement arrachée		Réparation de la toiture conformément aux normes para cycloniques
Ecole Crêpe de tête Négresse	Toiture arrachée		Réparation de la toiture conformément aux normes para cycloniques
Ecole privée de Wilmord Guerrier	Bâtiment entièrement détruit		- Mise en place d'une assurance pour la prise en charge des travaux - Contribution de la commune à la réparation pour le service rendu - Assistance technique de la commune pour une reconstruction conformément aux recommandations des PPR

Ecole Crêpe Plaine d'Eau	Toiture emportée		- Mise en place d'une assurance pour la prise en charge des travaux - Contribution de la commune à la réparation pour le service rendu - Assistance technique de la commune pour une reconstruction conformément aux recommandations des PPR
Ecole Joseph N. Garnier	Toiture totalement endommagée		- Mise en place d'une assurance pour la prise en charge des travaux - Contribution de la commune à la réparation pour le service rendu - Assistance technique de la commune pour une reconstruction conformément aux recommandations des PPR

Etablissements religieux

	Diagnostic	Solution		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
Eglise MAPE	Bâtiment totalement détruit		- Mise en place d’une assurance pour la prise en charge des travaux - Contribution de la commune à la réparation pour le service rendu - Assistance technique de la commune pour une reconstruction conformément aux recommandations des PPR	
Eglise catholique Saint Joachim	Bâtiment totalement détruit			
Eglise catholique d’Annette	Bâtiment totalement détruit			
Eglise catholique de Golbotine	Toiture arrachée			
Eglise catholique Saintil de Laroche	Bâtiment totalement détruit			
Eglise catholique de Massanga	Bâtiment totalement détruit			
Eglise catholique de Pourcine	Bâtiment totalement détruit			
Eglise catholique de Chapelette	Bâtiment totalement détruit			
Eglise catholique Immaculée de Roseaux	Toiture partiellement endommagée: Tôle arrachée mais la charpente est en place	Réparation de la toiture conformément aux normes de constructions para cycloniques et suivant les prescriptions des Plans de Prévention des Risques		
Eglise Chrétienne Ministère de Plaine d’Eau	Toiture partiellement endommagée	Réparation de la toiture conformément aux normes de constructions para cycloniques et suivant les prescriptions des Plans de Prévention des Risques		
Eglise Pencostale Unie	Bâtiment entièrement détruit		Reconstruire conformément aux recommandations des Plans de Préventions des Risques	
Eglise catholique Saint-Joseph de Fonds Baillard	Bâtiment entièrement détruit		Reconstruire conformément aux recommandations des Plans de Préventions des Risques	
Eglise de Dieu de Guillotte				
Eglise Pencostale de Ravine Mitan				

Eglise Salem de Gommiers			
Eglise Méthodiste de Bois Neuf Malor	Toiture enlevée	Réparation de la toiture	
Eglise catholique de Lapinneau			
Eglise catholique de Saint-Martin	Bâtiment entièrement détruit		Réparation de la toiture en respectant les normes para cycloniques
Eglise catholique de Ti Pousseline			
Eglise catholique Sainte Thérèse de Labousse	Toiture arrachée		Réparation de la toiture en respectant les normes para cycloniques

Bâtiments administratifs

	Diagnostic	Solution		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
Mairie des Roseaux	Toiture partiellement emportée mais déjà réparée		Contrôle de qualité pour vérifier que la toiture respecte les normes para cycloniques et vérifier si le local respecte les recommandations des PPR	
Commissariat des Roseaux		Réparation/ reconstruction suivant les normes urbanistiques et des risques naturels		Construction d'un complexe administratif
Tribunal de paix	Besoin de relocalisation			

SUPPORTS OPERATIONNELS

Le cadre légal en vigueur relatif à la provision en services de base et à la construction ainsi que certaines études techniques élaborées sur la Commune des Roseaux peuvent constituer un support pour faciliter l'opérationnalisation des axes de relèvement prédéfinis.

OUTILS	Supports réglementaires - Normes du MTPTC pour les axes routiers - Normes de la DINEPA pour l'assainissement et l'accès à l'eau potable - Normes de construction pour les hôpitaux, centres de santé - Normes de construction pour les établissements scolaires Outils techniques - Inventaire des dégâts post cyclone, Commune des Roseaux (2016) - Plan de Prévention des Risques, Commune des Roseaux (PNUD, 2016)
GOUVERNANCE	- Améliorer les capacités de gestion de la commune (finances, taxes, ressources techniques etc.) - Coordination Commune => MTPTC / DINEPA (via la délégation départementale) - Coordination Commune => Association des Maires de la Grande Anse (AMAGA) pour la mise en commun de certaines infrastructures

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Coordination Commune => Ministère de la Santé pour la réparation des centres de santé et des hôpitaux - Coordination Commune => Ministère de l'Education pour la réparation des écoles - Coordination => opérateurs de mise en oeuvre |
|--|--|

III. SECTEUR ECONOMIQUE

DIAGNOSTIC

Le secteur économique majoritairement composé des activités agricoles, de la pêche, de commerce et d'artisanat a été durement touché par le cyclone. La situation financière de la population est très critique, impactant la reconstruction du logement et la réhabilitation des activités génératrices de revenus.

La production agricole a été très impactée avec la destruction systématique des cultures telles que : haricot, café, figue-banane, manioc, arbre véritable, patate, taro, noix-de-coco, manguier, avocatier et citrus. L'élevage a également été durement affecté avec la disparition du bétail évaluée à 80% des caprins, 55% des bovins, 80% des volailles, 70% des porcins. Les centres de traitement des matières premières (stockage, transformation etc.) ont été endommagés avec la disparition également des semences conservées pour les prochaines cultures. Il est fait état des dégâts suivants :

- Cassaverie située à Gommiers (organisation KAPEWO) détruite
- Cassaverie située à Carrefour Charles sévèrement endommagée
- Atelier Phanfile (transformation de fruits et hydromel) endommagé
- 2 centres de dépulpage de café à Fond Cochon détruits
- 5 boulangeries de fabrication de pain endommagées ou détruites

Les activités artisanales et touristiques, bien que minoritaires par rapport au secteur agricole, sont aussi touchées avec la diminution drastique de la matière première pour la consommation, la transformation et la vente. La production artisanale de chapeau, de panier, de tableau, broderie et de chaises est pour l'instant interrompue.

Le secteur de la pêche, avec la perte du matériel durant le cyclone, n'est plus fonctionnel. Les produits pêchés sont gaspillés ou dévalués par manque de moyens de conservation (une seule machine à glace existait dans la zone). La Commune possède trois sites de pêche majeurs : Tizangi (embouchure rivière Roseaux), rivière Voldroque et ravine Mitant et deux sites de pêche en mer (La Saumache et Roseaux). Deux organisations de pêcheurs existent : APERO et ANGRANJAN. Il est fait état des pertes suivantes :

- Un DCP (Dispositif de Concentration de Poissons)
- Environ 30 canots
- 15 douzaines de filets
- 40 nasses
- 40 boat
- un moteur disparu

Certains sites touristiques de la Commune, générateurs de revenus, ont été affectés par le cyclone :

- Le Parc Macaya, patrimoine écologique qui alimente plus de neuf grandes rivières sur deux départements (Sud et Grande-Anse)

- Site Goman à Lopineau qui reçoit plus de 2000 personnes l'an
- Grotte Lasaumarche
- Espace Antoine (Gommiers)

OPTIONS

Options court terme < 6mois

- Distribution de semences à cycle court (okra, épinard, patate douce, maïs, haricot, giraumont, pois inconnu, pois souche beseba, aubergine, tomate, choux, carotte, manioc doux etc.)
- Distribution de poules et caprins (de race indigène) pour relancer la production et recommencer des élevages
- Exploiter les arbres morts pour la construction (nécessité d'avoir une scie électrique et une expertise technique sur les essences pouvant être utilisées pour la construction)
- Développer les activités d'« argent contre travail » focalisées dans le domaine agricole (préparer les terrains pour les prochaines cultures, nettoyer les parcelles, les réseaux d'évacuation des eaux, les périmètres des sources, les routes etc.)
- Réhabilitation des routes agricoles pour faciliter le transport de la production et des outils
- Distribution de drageons de banane ; de semences d'igname dont des « miniset / petites boutures »
- Mise en terre des boutures et des arbres à croissance rapide
- Appui à la recapitalisation du petit élevage (caprin et volailles), prêts pour financer la mise en place de poulaillers, distribution de bétails sous forme de prêt
- Renforcer les associations de pêche en matériels (filet, boat, chambre froide) et dispenser des formations

Actions moyen / long termes

- Régénération des plantations de café (taille et pépinière) à Fond-Cochon et à Pourcine où il y a 10 carreaux de terre en café appartenant à l'Etat
- Aménagement des bassins versants (correction des ravines, protection des sols et plantation massive d'arbre fruitiers et forestiers)
- Reboisement avec arbres de couverture (sucrin, mombin)
- Mise en place de centres de stockage de denrées agricoles
- Relancer le secteur agricole (filière café surtout à Fond-Cochon, cocotier à Nan Gommiers, haricot à Grand-Vincent, canne-à-sucre, café, citrus à Carrefour Charles et vivres alimentaires dans toutes la communes)
- Mise en place de services vétérinaires
- Création de porcheries
- Encourager l'élevage des ovins à Fond-Cochon
- Elaboration d'un Plan Communal de Développement avec une composante secteur économique pour la relance de la production agricole, de la pêche, de l'artisanat
- Introduire les technologies et les bonnes pratiques de gestion durable des terres et former les agriculteurs sur ces techniques
- Introduire l'agriculture de conservation. Promouvoir les techniques de lutte antiérosives dans toutes les sections communales
- Renforcer le système agro forestier à base de café : système vital pour la protection des sols et a l'avantage de favoriser la production de tubercules particulièrement l'igname et les arbres fruitiers

- Contrôler les pestes et les ravageurs (rats, scolyte et champignons) dans les plantations de café
- Renforcer les petites entreprises de transformation de produits agricoles dans la commune
- Renforcer la filière d'igname avec les techniques de « minisets » et les luttas contre les parasites des tubercules
- Mettre des silos dans les localités de production d'haricots et de maïs
- Renforcer la pêche dans la commune avec la mise en place de DCP et des structures de conservation des poissons (chambre froide, fumage, et salage)
- Former les agriculteurs sur les techniques de reproduction de semences et de conservation de leurs récoltes
- Assurer la protection des berges des rivières et des pieds de ponts
- Mettre en place un programme de reboisement dans toute la commune pour assurer le maintien du système agro forestier

Situation des marchés de la Commune des Roseaux

ZONE	MARCHE	ETAT	RECOMMANDATIONS
La Saumarche	Marché Roseaux	Détruit	- Reconstruction des infrastructures en matériaux légers si situés sur des zones à risques (PPR) pour réduire le coût des investissements - Création systématique de latrines, d'abattoir et de gestion des eaux grises et noires et de déchets - Relocaliser le marché de Carrefour Charles
Carrefour Charles	Marché Carrefour Charles	En plein air / route nationale	
Saint-Martin	Marché Grand-Vincent	Détruit	
Lopineau	Marché Fond Cochon	Détruit	
Jackin	Marché Jackin	Détruit	
Fond-cochon	Marché Pourcine	En plein air	

SUPPORTS OPERATIONNELS

OUTILS	Outils techniques - Etude FAO, 2015 - Plan de Prévention des Risques, Commune des Roseaux (PNUD, 2016)
GOUVERNANCE	- Coordination avec les Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, du Commerce, le MTPTC (secteur infrastructures), le MPCE (Plan Communal de Développement) - Coordination avec les autorités locales (CASEC, ASEC) notamment pour les sections communales rurales et éloignées - Structuration du secteur productif agricole via des associations, des coopératives et une meilleure coordination avec le secteur privé et bancaire - Cellule de coordination Commune => opérateurs travaillant sur les secteurs de la production agricole, de la pêche, du commerce et de l'accès au crédit

IV. SYNTHÈSE DU PLAN DE RELEVEMENT

SECTEUR	INTERVENTIONS COURT TERME	INTERVENTION MOYEN/LONG TERME
Logement	- Localisation des zones habitées les plus vulnérables - Identification des nouvelles zones à urbaniser - Appui technique pour la construction / réparation des logements - Utilisation des matériaux locaux pour la construction avec un conseil technique approprié - Recapitaliser les ménages pour favoriser la construction de logements - Achat groupé des matériaux de construction	- Réaliser un Plan Communal de Développement et d'aménagement - Contrôler la construction - Doter la Commune de moyens techniques et financiers - Sensibilisation et concertation sur les risques et vulnérabilités - Construction d'abris multi usages
Infrastructures Services de base ERP	- Infrastructures routières sur les 4 sections: déblaiement des voies, curage des dalots obstrués, amélioration du drainage, construction de buse / dalots - Services de base : eau (système de traitement en raison des cas de choléra, aménagement des sources captées), drainage (entretien des canaux existants, nettoyage des axes routiers et des plages), électricité (réhabilitation de la centrale thermique, généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire), gestion des déchets (mise en place de sites de décharge et de collectes formels) - Equipements recevant du public : réhabilitation des structures prioritaires (santé, écoles, bâtiments administratifs) selon les normes du MTPTC	- Infrastructures routières sur les 4 sections : installation de panneaux de signalisation, traitement des versants, maintenance des infrastructures, construction de ponts, transformation de pistes en routes - Services de base : élaboration et mise en œuvre d'un plan d'aménagement incluant un système d'approvisionnement en eau, électricité (y compris plusieurs sources de provision), de gestion des eaux grises et noires, de gestion des déchets - Equipements recevant du public : réparation et construction des bâtiments selon les normes du MTPTC

Economie	- Distribution de semences à cycle court ainsi que du matériel agricole de première nécessité - Reconstitution d'élevage de base - Exploitation du bois mort - Orientation des activités d'« argent contre travail » sur la réhabilitation des routes et autres infrastructures	- Aménagement des bassins versant pour rentabiliser la production agricole - Réhabilitation des sites touristiques (plages etc.) - Soutien à la filière café - Elaboration et mise en œuvre d'un Plan Communal de Développement avec une stratégie sur le long terme du développement de l'économie - Appui aux organisations de pêcheurs, producteurs (formations etc.)
-----------------	--	--



Le plan de relèvement communal est un outil d'aide à la prise de décision à destination des gestionnaires du territoire, ceci afin de formuler une réponse cohérente adressant les nombreux dommages causés par le cyclone Mathieu qui a frappé Haïti au début du mois d'octobre 2016. Ce support technique est élaboré à partir du Plan de Réduction des Risques (PRR) avec l'appui technique du PNUD sur des fonds d'ECHO et de DFID. Cette cartographie identifiant les zones propices à l'urbanisation sert de base aux autorités locales, aux élus et cadres techniques communaux, afin de diriger les efforts du relèvement en fonction des enjeux et priorités qu'ils ont eux-mêmes identifiés, sur un mode participatif, avec la société civile, le secteur privé, les organisations non gouvernementales locales et internationales. Les orientations définies peuvent évoluer en fonction des interventions humanitaires en cours qui, parfois, couvrent les premiers axes prioritaires identifiés dans la stratégie de relèvement (ex : aide aux déplacés hébergés dans des bâtiments publics reconvertis en structures d'accueil temporaires).



Document disponible sur:

www.mpce.gouv.ht -

www.ht.undp.org -